



stif  
en ligne

## LA LETTRE AUX ASSOCIATIONS D'USAGERS

### Édito

La révolution des transports est désormais bien engagée : renouvellement ou rénovation de plus de 700 trains d'ici 2021, lancement du Grand Paris des Bus, mais aussi nouveaux services numériques aux voyageurs, renforcement de la lutte contre la fraude, création de 10 000 nouvelles places labellisées dans les Parcs Relais, déploiement accéléré de la vidéoprotection dans tous les trains, les bus, mais aussi dans 70 gares routières, sans oublier le plan vélo et le développement de toutes les nouvelles mobilités tel le covoiturage.

Cette révolution, je la fais pour les usagers et avec les usagers. Le Grand Paris des Bus, qui est à la une de ce numéro de « STIF en ligne », en est la meilleure illustration, puisque j'ai souhaité mettre en place une consultation ouverte à tous les usagers pour recueillir leurs attentes et leurs propositions.

Bien entendu, le rôle des associations d'usagers est déterminant. J'ai encore pu le constater lors du séminaire du Grand Paris des Bus qui s'est tenu le 18 octobre dernier et où la présence des associations était importante et leur rôle très moteur.

C'est aussi la raison pour laquelle j'ai souhaité instaurer un dialogue direct avec toutes les associations en allant à leur rencontre, comme ce fut le cas le 29 juin pour présenter le plan de modernisation du matériel roulant et le 20 septembre pour échanger sur la lutte contre la fraude ou la création de 10 000 places supplémentaires dans les Parcs Relais. Toutes les équipes du STIF s'inscrivent dans cette écoute et ce dialogue renforcés, qui sont la meilleure garantie de la réussite des actions engagées pour changer les transports en Île-de-France.



Valérie  
PÉCRESSE  
Présidente de la  
Région Île-de-France  
Présidente du STIF

### À LA UNE

## Le Grand Paris des Bus

Le Conseil du STIF du 5 octobre 2016 a voté **un vaste plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la région Île-de-France**, baptisé « **Grand Paris des Bus** ». Ce projet d'une ampleur inédite contribuera à optimiser l'offre de bus pour tous les Franciliens, à dynamiser l'attractivité de la région et à déployer des véhicules répondant aux nouvelles technologies et aux nouveaux besoins (numériques, environnementaux, etc.).

Actuellement, en grande couronne, seuls 29 % des habitants utilisent les transports en commun, faute d'une offre adaptée à leurs besoins. À Paris, la structure du réseau de bus n'a pas connu d'évolution significative depuis 70 ans. Forte de ce constat, Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Île-de-France et du STIF, a lancé le **Grand Paris des Bus, traduction concrète du « plan 1 000 bus »** de son programme. L'objectif essentiel de ce projet est de faciliter la mobilité de tous les Franciliens en **re-créant des réseaux de bus équilibrés et adaptés** à leurs besoins, à leurs rythmes de vie et à chaque territoire.

**Piloté par le STIF**, ce plan proposera la création de nouvelles lignes ou des renforcements de lignes entre la grande couronne, la petite couronne et Paris, dans l'optique de constituer un réseau régional équilibré et adapté aux problématiques de déplacement de chaque territoire. Des services de proximité (transport à la demande) pourront être étudiés. Le Grand Paris des Bus définira des principes d'amélioration de la fréquence (développement d'une offre plus forte aux heures de pointe, plus homogène aux heures creuses, en soirée et le week-end) ou encore une meilleure coordination pour assurer les correspondances avec le réseau ferré.

Les **objectifs du Grand Paris des Bus** sont :

- de rendre plus lisible le réseau régional pour encourager l'usage du bus ;
- d'améliorer l'information aux voyageurs, le confort dans les véhicules et de développer des services innovants ;
- de favoriser un réseau de bus plus respectueux de l'environnement à travers la poursuite et l'accélération de la transition énergétique du parc de matériel roulant ;
- de réaliser des aménagements assurant la régularité des bus et le respect des horaires (voirie, couloirs de bus, pôles d'échanges et terminus...).

## Les projets à l'étude dans le cadre du Grand Paris des Bus

- Présentation dès que possible au Conseil du STIF d'un plan d'actions du Grand Paris des Bus intégrant la mise en place de 1 000 bus supplémentaires d'ici à 2020, prioritairement en grande couronne.
- Augmentation des fréquences : renforcement de la DM 16 dans le Val d'Orge (91), des lignes 34 Sud et 49 à Cergy-Pontoise (95).
- Service plus continu dans le temps (soirée, heures creuses, week-end, vacances) : renforcement de la desserte des bois de Boulogne et de Vincennes, desserte des nouvelles ZAC...
- Restructurations de réseaux de bus urbains permettant une offre rééquilibrée : bassin chellois (77), territoire de Versailles Grand Parc (78), Poissy (78), Étampes (91).
- Restructuration du réseau de bus dans Paris.
- Les nouveaux contrats « Express 78 » (concernant les lignes Les Mureaux – La Défense, Verneuil/Vernouillet – Orgeval – La Défense et Les Mureaux – Saint-Quentin-en-Yvelines) et « Torcy – Créteil », adoptés par le Conseil du STIF le 5 octobre 2016, sont la première illustration de l'attention portée aux grandes liaisons à vocation régionale, dites « lignes Express ». Le Conseil de décembre 2016 déterminera les principes de création de nouvelles liaisons et de renfort de liaisons existantes.
- Création de nouvelles lignes de bus en site propre en petite et grande couronne.
- Amélioration des réseaux interurbains desservant des zones peu denses, qui doivent pouvoir intégrer des formes de services plus souples et mutualisables avec d'autres services de type TAD ou PAM : une nouvelle formule de transport

à la demande doit être élaborée dans le cadre du Grand Paris des Bus, en lien avec les départements de grande couronne.

- En plus d'un accès pertinent aux gares et stations du Grand Paris, il s'agit également de s'inscrire dans une logique pleinement multimodale en desservant aussi les autres pôles ferroviaires, comme par exemple la connexion de la ligne 402 à la gare Corbeil RER avec l'ouverture du site propre « montagne des glaises ».

### Le bus en chiffres



## ■ Une écoute des Franciliens

Valérie PÉCRESE, Présidente de la Région Île-de-France et du STIF, a souhaité que le projet de Grand Paris des Bus soit défini en dialogue avec les territoires, les usagers, les associations et les élus, pour partager les priorités du renforcement de l'offre de bus. **Tous les Franciliens sont donc invités à exprimer leurs attentes et leurs priorités pour le plan bus de la région via une grande consultation qui se déroule principalement sur Internet du 5 octobre au 5 novembre 2016.** Ils pourront s'informer sur le Grand Paris des Bus et sur des premières pistes de réflexion pour développer et accompagner l'offre de bus ; ils pourront aussi exprimer ce qu'ils attendent de leurs bus ou ce qui contribuerait à les convaincre d'emprunter ce mode de transport.

Un dispositif interactif d'expression est ainsi proposé sur le site internet [region.grand-paris-des-bus.fr](http://region.grand-paris-des-bus.fr), acces-

sible depuis le 5 octobre, afin de favoriser la participation la plus large :

- **Un espace de débat en ligne** interrogera les Franciliens sur les besoins d'amélioration des principes de desserte et les besoins d'amélioration des services. Développé sous la plateforme de concertation « J'en parle », ce forum de discussion innovant favorisera l'interaction entre les participants.
- **Un questionnaire portant sur l'ensemble des objectifs du Grand Paris des Bus** visera à mieux comprendre les priorités des Franciliens concernant le bus. Puisque tout un chacun souhaite le plus grand nombre d'améliorations possibles, l'objectif est de hiérarchiser les propositions de développement de l'offre.
- **Un espace de dépôt de contributions** formalisées sera mis à disposition.

### Le calendrier du Grand Paris des Bus

**5 octobre au 5 novembre 2016 : grande consultation régionale.** Les avis émis seront analysés par le STIF en temps réel.

**6 décembre 2016 : Conseil du STIF.** Délibération des élus du STIF sur le Grand Paris des Bus.

**Décembre 2016 :** sur la base de la consultation, le STIF présentera les besoins recensés et les priorités du Grand Paris des Bus, les premières décisions les plus urgentes, ainsi que les moyens financiers nécessaires.

**2017 – 2020 : mise en œuvre du Grand Paris des Bus** avec des améliorations, des créations de lignes, des redéploiements, l'achat de nouveaux véhicules...

## ■ Une écoute des territoires

En parallèle, le STIF va recueillir les avis des collectivités locales (élus et services) et des acteurs de la mobilité (associations...) sur les objectifs du projet de Grand Paris des Bus dans le cadre d'un grand séminaire régional le 18 octobre 2016. Il s'agit d'identifier, de hiérarchiser et de mesurer leur adhésion aux priorités définies à

ce stade. Comment les acteurs de la mobilité accueillent-ils les objectifs du plan bus et quelles priorités identifient-ils parmi les sujets de l'amélioration du réseau de bus ? Comment traduire ces objectifs dans les territoires, à l'échelle régionale, des départements et des bassins de vie (intercommunalités, établissements publics territoriaux...) ?

Pour ce faire, deux modalités d'expression sont ouvertes :

- Les acteurs institutionnels pourront transmettre au STIF leur analyse via la rédaction de cahiers d'acteurs.
- Un grand séminaire d'échanges et de mise en débat le 18 octobre 2016.



Toute l'information sur [grand-paris-des-bus.fr](http://grand-paris-des-bus.fr) et sur la page Facebook du projet

## La restructuration du réseau bus dans Paris

L'une des actions du Grand Paris des Bus porte sur la restructuration du réseau de bus de Paris en lien avec la Ville de Paris et la RATP. L'organisation du réseau de bus parisien obéit depuis les années 1950 à trois principes :

- Une structure organisée autour de 5 pôles majeurs : Châtelet et les grandes gares.
- Une structure desservie par des « tronc communs », c'est-à-dire des axes majeurs de circulation empruntés par plusieurs lignes simultanément, dans la zone centrale de la capitale.
- Des lignes de banlieue qui prolongent les lignes de métro et qui s'arrêtent donc aux portes de Paris, et inversement : des lignes parisiennes qui s'arrêtent aux portes, dans de grandes gares routières.

Depuis 2005, l'offre de bus a fortement augmenté dans Paris, avec notamment une hausse du nombre de bus circulant aux heures de pointe comme aux heures creuses, une extension des horaires de service et la création de services de soirée et de week-end qui ont, petit à petit, pris de l'importance, en accompagnement de l'évolution des modes de vie. Cependant, depuis les années 1950, la structure du réseau n'a que très peu évolué : le nombre de lignes est resté presque constant, seuls quelques prolongements ou

légères modifications d'itinéraire ont eu lieu. Pourtant, en parallèle, la démographie parisienne a évolué : c'est ce qui explique le besoin de réorganisation du réseau.

**La réorganisation proposée n'a pas pour objectif de faire table rase de l'existant, mais plutôt de l'optimiser. Ainsi, une trentaine de lignes (soit la moitié du réseau) seraient concernées par des évolutions, le reste des itinéraires demeurant identiques. Cela répond à la volonté de « détisser » la toile parisienne pour l'étendre vers la périphérie, tout en conservant dans le centre de la capitale une qualité de service presque identique.**

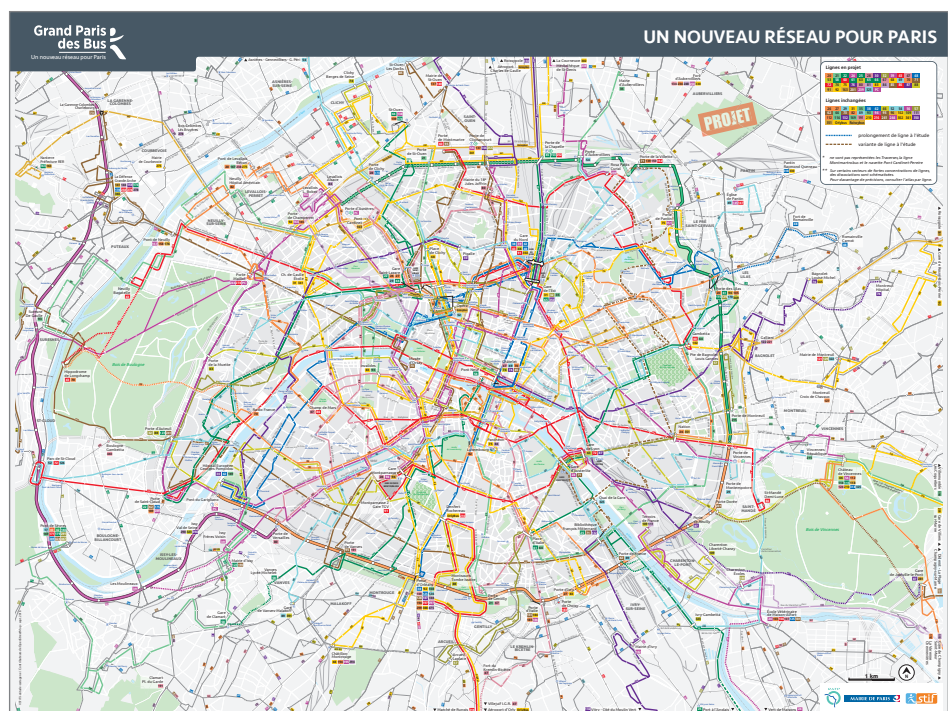
Pour engager cette réorganisation du réseau de bus parisien, **une concertation ouverte à tous se déroule actuellement du 19 septembre au 30 novembre 2016.**

Au sein du site internet du Grand Paris des Bus, se trouve une page spécifique au réseau de bus parisien : [paris.grand-paris-des-bus.fr](http://paris.grand-paris-des-bus.fr)

Les particuliers comme les institutions peuvent déposer leurs avis en ligne et comprendre les enjeux de la restructuration grâce à **une carte interactive qui permet, ligne par ligne, de visualiser le réseau avant/après et de prendre connaissance des évolutions envisagées.**

Par ailleurs, **quatre rencontres-ateliers** vont permettre aux participants d'échanger sur les enjeux locaux du nouveau réseau parisien, lors de débats organisés sur table :

- 4 octobre 2016, 19h30 : secteur nord-est, gymnase Delessert (10<sup>e</sup> arrondissement)
- 11 octobre 2016, 19h30 : secteur sud-est, gymnase Poliveau (5<sup>e</sup> arrondissement)
- 13 octobre 2016, 19h30 : secteur sud-ouest, gymnase Mouchotte (14<sup>e</sup> arrondissement)
- 17 octobre 2016, 19h30 : secteur nord-ouest, gymnase Fragonard (17<sup>e</sup> arrondissement)



### Le calendrier du nouveau réseau de bus pour Paris

**19 septembre au 30 novembre 2016 :** concertation publique.

**26 janvier 2017 :** organisation d'une **réunion de bilan de la concertation.**

**Début 2017 – été 2018 :** la phase de **préparation de la mise en service du projet** permettra à la Ville de Paris de réaliser les travaux de voirie nécessaires aux évolutions des lignes, et la RATP préparera l'exploitation du nouveau réseau.

**Septembre 2018 :** mise en service envisagée.

## Le Conseil d'administration du STIF du 1<sup>er</sup> juin 2016

- **Plan de modernisation du réseau Paris Est (lignes E et P) :** le Conseil du STIF a adopté le Schéma Directeur du réseau Paris Est, qui doit permettre une offre améliorée, des lignes plus performantes et renforcées ainsi qu'une qualité de service améliorée sur le réseau et dans les gares. Plusieurs mesures à court, moyen et long termes sont proposées afin de tenir compte de l'augmentation de la fréquentation de ces lignes (+ 3,8 % par an entre 2010 et 2015 pour la ligne P, + 2,4 % entre 2008 et 2012 pour la ligne E). Ces mesures représenteraient un

investissement de près de 2,1 Mds€ sur la période 2016-2030.



© Christophe Recoura / STIF.

- **Smart Navigo :** le Conseil du STIF a adopté, sous l'impulsion de Valérie PÉCRESSÉ sa Présidente, la mise en place d'un plan d'actions pour les services numériques aux voyageurs (voir Focus en page 8).
- **Plus de 680 M€ d'investissements pour les transports en Île-de-France :** le Conseil du STIF a adopté plusieurs conventions de financement afin de développer et moderniser le réseau francilien (lignes 11 et 14, Tram 5 et 9, gare de Saint-Ouen). Il s'est par ailleurs prononcé sur le projet CDG Express.

## Le Conseil d'administration du STIF du 13 juillet 2016

- **Modernisation du matériel roulant :** avec l'adoption par le Conseil du STIF du Schéma Directeur du matériel roulant prévoyant le renouvellement ou la rénovation de 708 trains, le parc actuel sera significativement modernisé d'ici 2021 sur toutes les lignes de train-rer.
- **Prolongement de la ligne E à l'ouest :** le Conseil du STIF a adopté le protocole global de financement du projet, d'un montant de 3,8 Mds€ (hors matériel roulant), ainsi que la convention de financement pour la réalisation d'une 1<sup>re</sup> tranche des travaux du prolongement, qui sera mis en service à horizon 2022 jusqu'à Nanterre-La Folie et 2024 jusqu'à Mantes-la-Jolie.
- **Prolongement du Tram 3 à l'ouest :** le Conseil du STIF a approuvé le bilan de la concertation, pilotée par la Ville de Paris avec le soutien du STIF. Ce vote permet la poursuite des études, qui seront réalisées par la Ville de Paris pour les études d'insertion urbaine, et par le STIF pour les études du système de transport.

- **« Câble A Téléal » :** le téléphérique urbain entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brevannes et Valenton est le premier projet à l'étude lancé sur le territoire francilien. Il portera le nom d'exploitation de « Câble A » et sera en concertation publique du 26 septembre au 28 octobre 2016.



© Epiceum / STIF.

- **Nouvelle grille tarifaire au service de la modernisation du réseau de transport francilien :** faisant suite au protocole sur le financement des nouvelles infrastructures du Grand Paris Express et sur la modernisation des réseaux de transport existants signé entre l'État et la Région Île-de-France le 27 juin 2016, le Conseil du STIF a adopté une nouvelle grille tarifaire, effective depuis le 1<sup>er</sup> août 2016.

- **Deux nouveaux Parcs Relais en Seine-et-Marne :** aménagés à proximité immédiate d'une gare, les Parcs Relais de Nanteuil Saâcy et Verneuil-l'Étang ont vocation à faciliter l'accès des voyageurs au réseau ferré et favorisent l'intermodalité.
- **Tram 13 Express (Tangentielle Ouest) :** la convention de financement des travaux préparatoires, d'un montant de 20 M€, permettra de débiter dès la rentrée 2016 les opérations de défrichage, terrassement et dépollution.
- **Prolongement du Tram 1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison :** le Conseil du STIF a adopté le dossier des objectifs et caractéristiques principales (DOCP) ainsi que les modalités de la concertation, qui devrait se tenir au second semestre 2016.



© Christophe Recoura / STIF.



© République / STIF.

Tous les communiqués de presse sont disponibles sur [stif.info](http://stif.info) « Espace presse ».

## Du nouveau sur les réseaux de transport

2016  
21  
mai

### Inauguration du système de vidéosurveillance du réseau de bassin de Claye-Souilly.

27 véhicules du réseau TVF sont désormais équipés en vidéosurveillance (108 caméras et 2 équipements de radiolocalisation). Le STIF a financé à 100 % ces équipements pour un montant total de 175 200 € HT.

2016  
30  
mai

**Dévoilement du design et de l'aménagement intérieur des futures rames du métro sur pneus MP14 au siège d'Alstom à Saint-Ouen.** Alstom a remporté en 2015 un contrat-cadre portant sur la livraison d'un maximum de 217 trains MP14 sur 15 ans et pour un montant total de plus de 2 Mds€. La première tranche ferme, qui porte sur 35 rames, s'élève à 520 M€, financés à 100 % par le STIF.

2016  
30  
mai

### Lancement de la première ligne de bus 100 % électrique RATP en Île-de-France.

La ligne 341 (Charles de Gaulle Étoile – Porte de Clignancourt) sera ainsi équipée d'ici la fin de l'année 2016 de 23 véhicules Bluebus standard 12 mètres 100 % électriques, produits par le Groupe Bolloré.

2016  
4  
juin

### Lancement des travaux de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express.

Pour marquer le lancement des travaux, une journée inaugurale intitulée « KM1 » (Kilomètre 1) a été organisée sur le chantier de la future gare de la ligne 15 Sud Fort d'Issy – Vanves – Clamart.

2016  
11  
juin

### Inauguration de la section souterraine du Tram 6.

La section souterraine du Tram 6, soit 1,6 km de tunnel, qui s'étend de la station Robert Wagner jusqu'à Viroflay Rive Droite, a été mise en service le samedi 28 mai 2016. Le coût du matériel roulant sur pneus de Translohr est de 134 M€ (valeur 2006) pour 28 rames, financé à 100 % par le STIF.



© Gérard Rollando.

2016  
24  
juin

### Inauguration des aménagements d'accessibilité de la gare de Domont (ligne H).

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Domont ont notamment porté sur la création d'une passerelle avec deux ascenseurs et le rehaussement des quais. Le coût du projet est de 12 M€, financé à hauteur de 46 % par le STIF, 23 % par la Région Île-de-France, 23 % par la SNCF et 8 % par la Ville de Domont.



© Hélène Lambert / STIF.

2016  
24  
juin

**Mise en service de deux espaces Véligo de 40 places chacun aux abords des gares d'Ozoir-la-Ferrière (ligne E) et Tournan-en-Brie (lignes E et P).** Le coût d'aménagement de chacun de ces deux espaces sécurisés est d'environ 100 000 € HT, financé à 75 % par le STIF et à 25 % par la SNCF.

2016  
25  
juin

### Pose de première pierre du futur centre bus de Vélizy-Villacoublay.

Le futur centre bus de Vélizy-Villacoublay, dont les travaux réalisés par Keolis ont démarré à la mi-juin 2016, a été financé à 100 % par le STIF pour un coût de plus de 20 M€.

2016  
2  
septembre

### Inauguration de l'arrivée du Francilien sur la ligne K.

Les 18 rames RIB-RIO ont été remplacées en intégralité par 16 Francilien, financés à 100 % par le STIF pour un montant de 160 M€.

2016  
3  
septembre

### Inauguration du pôle réaménagé du Raincy Villemomble Montfermeil (ligne E).

Le réaménagement du pôle comprend la mise en service d'un Parc Relais de 151 places, la création d'une voie nouvelle permettant d'accéder à la fois au Parc Relais mais également au commissariat, ainsi que le réaménagement de la gare routière. Le STIF a investi un total de près de 2 M€ pour l'ensemble de ces équipements.

2016  
15  
septembre

### Inauguration du technicentre du Tram 11 Express (Tangentielle Nord).

Cet événement a été l'occasion de révéler la première rame du matériel DUALIS. Les 15 trams-trains DUALIS seront livrés au fur et à mesure de leur production pour une mise en service commerciale de la ligne Tram 11 Express prévue en juillet 2017, sur le tronçon Épinay-sur-Seine – Le Bourget. Ce matériel roulant a été financé à 100 % par le STIF pour un coût de 88 M€.

2016  
20  
septembre

### Mise en service et inauguration de l'espace Véligo de la gare de Nanterre Université (lignes A et L).

Cet espace sécurisé de 100 places est équipé d'un système de vidéosurveillance, de racks double-étage, de prises pour la recharge de vélos à assistance électrique (10 places) et d'une station de gonflage. Son coût d'aménagement est d'environ 215 000 € HT, financé à 75 % par le STIF et à 25 % par la Ville de Nanterre.



© Hélène Lambert / STIF.

2016  
23  
septembre

### Inauguration de la nouvelle station multimodale de covoiturage de Pézarches (77).

Mise en service en mars 2016, cette station de covoiturage a été aménagée pour faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre : 36 places de stationnement, places vélo sécurisées, quais adaptés aux arrêts de bus de deux lignes Seine-et-Marne Express, cheminements piétons sûrs. Ce projet, d'un coût de 503 200 € HT, a été financé par la Région Île-de-France, le STIF et le Département de la Seine-et-Marne.

2016  
28  
septembre

### Inauguration de l'espace Véligo de la gare Paris Montparnasse.

Cet espace de 40 places, situé au Hall 2 Pasteur de la gare, a été mis en service le 6 septembre 2016 pour un coût global de 90 000 €, financé à hauteur de 67 500 € par le STIF, 11 250 € par la Ville de Paris (soit 12,5 %) et 11 250 € par la SNCF.

# L'agenda des concertations et enquêtes publiques

## ■ Concertation préalable sur le projet de « Câble A Téléal »

Ce projet de **téléphérique urbain**, le premier en Île-de-France, permettra de relier Créteil à Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton dans le Val-de-Marne.

« Câble A Téléal » représentera ainsi un itinéraire d'environ 4,5 km entre le terminus de la ligne 8 à Créteil-Pointe du Lac et Villeneuve-Saint-Georges. Il traversera quatre communes du département du Val-de-Marne : Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. Le tracé sera ponctué de cinq stations. La distance entre ces stations variera entre 500 et 1 800 m.

**La concertation préalable se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.** Dans ce cadre, **deux réunions** seront organisées :

- le jeudi 13 octobre 2016 à 19h à Limeil-Brévannes ;

- le jeudi 20 octobre 2016 à 19h à Villeneuve-Saint-Georges.

**Cinq rencontres de proximité** avec la population ont également été prévues :

- le jeudi 29 septembre 2016 à la station Créteil-Pointe du Lac (métro 8 et bus 393) ;
- le mardi 4 octobre 2016 dans le quartier des Bois-Matar à Villeneuve-Saint-Georges ;
- le jeudi 6 octobre 2016 dans le quartier des Temps Durables à Limeil-Brévannes ;
- le dimanche 9 octobre 2016 au marché de Valenton (place du 10 Juillet) ;
- le mardi 11 octobre 2016 dans le quartier Émile Zola à Limeil-Brévannes (place d'Aquitaine).



Vous pourrez bientôt déposer un avis sur le projet, dans le cadre de l'ouverture de la concertation, sur le site internet du projet [cable-a-televal.fr](http://cable-a-televal.fr) ou par voie postale.

## ■ Concertation publique sur le prolongement du Tram 1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison

Ce prolongement reliera le terminus du Tram 1 prolongé à Colombes (station Gabriel Péri) et l'ouest de Rueil-Malmaison via Nanterre. De 7 km environ, il sera en correspondance avec la ligne de train-rer A et la future ligne 15 du métro, permettant d'assurer un maillage avec les

lignes structurantes du réseau et de créer de nouvelles possibilités de dessertes de banlieue à banlieue. Il contribuera notamment à améliorer la desserte du quartier du Petit Nanterre et du centre de Rueil-Malmaison. **La concertation se déroulera du 7 novembre au 17 décembre 2016**

sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public.

Plus d'informations sur [t1ouest.fr](http://t1ouest.fr)



## ■ Suivi du projet de Tram 13 Express (Tangentielle Ouest)

Les équipes du STIF ont rencontré les associations environnementales et d'usagers des secteurs de Saint-Germain-en-Laye et de Saint-Cyr/Versailles les 15 et 29 septembre 2016. À l'occasion du lancement des travaux préparatoires de la phase 1 du projet, les échanges ont notamment porté sur le déroulement des premières étapes et les mesures de préservation de l'environnement.

Les travaux préparatoires du Tram 13 Express (Tangentielle Ouest) entre Saint-Cyr

et Saint-Germain démarrent donc cet automne. À cette occasion, les équipes du STIF sont allées à la rencontre des riverains de la future ligne, pour rappeler les grandes lignes du projet et expliquer le déroulement des travaux. Dans ce cadre, une **réunion publique** a été organisée le lundi 26 septembre 2016 à l'hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye.

Plus d'informations sur [tangentielleouest.fr](http://tangentielleouest.fr)

# Une **relation quotidienne** avec les associations d'usagers

Laurent PROBST, Directeur général du STIF, a souhaité rencontrer, dans un souci de dialogue et d'échange, les associations d'usagers suivantes pour une prise de contact :

- SaDur le 4 mai 2016
- le COURB le 8 mai 2016
- la FNAUT Île-de-France le 19 mai 2016
- Plus de trains le 25 mai 2016
- la FNAUT le 28 juin 2016

**2016**  
**30**  
mai  
Réunion entre l'association **Plus de trains**, Stéphane BEAUDET, vice-président de la Région Île-de-France et du STIF, et Jean-Christophe MONNET, délégué aux Usagers, Relations institutionnelles et internationales du STIF.

**2016**  
**13**  
juillet  
Rencontre de Marianne DURANTON, administratrice du STIF et conseillère régionale, avec l'association **CIRCULE**, représentée par sa vice-présidente Maryvonne NOEL, en présence de Laurent PROBST, Directeur général du STIF, et de Jean-Christophe MONNET.

**2016**  
**23**  
août  
Rencontre du STIF avec le **Collectif ferroviaire des usagers de la ligne P** pour échanger sur le développement d'applications numériques, la question du dédommagement, le matériel roulant ainsi que des actions du collectif.

**2016**  
**22**  
septembre  
Réunion entre le STIF et l'**association Paris-Meaux-Crécy** pour faire un point sur le réaménagement du pôle de Vaires, les réseaux bus du secteur (Pep's et Apolo 7) ainsi que sur le fonctionnement de la ligne P.

## La rencontre de Valérie PÉCRESSE avec les associations d'usagers le 20 septembre 2016

Après la rencontre du 29 janvier 2016 consacrée au nouveau Schéma Directeur du matériel roulant, Valérie PÉCRESSE a souhaité, de nouveau, réunir les associations d'usagers afin de faire des annonces liées à la lutte contre la fraude, la vidéoprotection dans les gares routières, le stationnement dans les Parcs Relais et le Grand Paris des Bus.

- **Lutte contre la fraude** : lancement d'une campagne de communication « Fraudeurs, les règles ont changé », augmentation des personnels de sécurité et de médiation qui ont pour effet de dissuader la fraude, 50 M€ pour équiper les gares d'Île-de-France de Contrôle d'Accès et de nouvelles bornes de validation, moyens plus coercitifs grâce à la loi (justifier de son identité en cas de fraude, à défaut être retenu pendant 4 heures, interdiction des « mutuelles de fraudeurs », patrouilles en civil autorisées pour les agents de sécurité RATP et SNCF).



© Hélène Lambert / STIF.

- **Vidéoprotection** : tous les bus seront équipés de vidéo en 2018 pour environ 80 M€, toutes les gares du réseau ferré ont été équipées pour 110 M€, tous les trains neufs ou rénovés sont systématiquement équipés en vidéo. Il est prévu d'équiper 70 gares routières de vidéoprotection via un financement partagé entre le propriétaire de la gare routière, l'État et la Région/STIF. 21 gares sur 70 ont déjà été identifiées pour une mise en œuvre dès 2016 et en 2017.
- **Stationnement** : afin de créer 10 000 nouvelles places en Parcs Relais en Île-de-France, le dispositif évolue pour être plus incitatif pour les maîtres d'ouvrage : augmentation des subventions par place en surface, plus grande liberté tarifaire pour les maîtres d'ouvrage, promotion de la multimodalité (covoiturage, autopartage, stationnement vélo sécurisé – Véligo), développement de nouveaux services encouragés (location de vélos, casiers sécurisés pour les deux-roues motorisés, conciergerie).

## Les **témoins de ligne**



© Laurence Chartier / RATP.

Une **réunion avec les témoins de ligne** s'est tenue le **29 septembre 2016** en présence du STIF et de la RATP, sous la présidence de l'AUT Île-de-France, sur la thématique de l'information voyageurs statique (signalétique, cartographie).



Le bilan Témoins de ligne 2015 est disponible sur **stif.info** « Relations voyageurs/Associations d'usagers/Témoins de ligne ».

## Les **comités de ligne**

Un **comité de ligne L** s'est déroulé le **6 juin 2016** sous la présidence de Stéphane BEAUDET, vice-président de la Région Île-de-France et du STIF, en présence des élus et des associations.

Ce comité de la ligne L a été circonscrit aux

lignes L2 (Saint-Lazare/Versailles Rive Droite et Saint-Nom-la-Bretèche) et L3 jusqu'à Nanterre pour une meilleure lisibilité. Le STIF a en effet engagé avec la SNCF et la RATP un travail de concertation spécifique à la Ligne L3 jusqu'à Cergy et à la ligne de

train-rer A avec un objectif de refonte de l'offre sur ces lignes.

Les présentations du comité de ligne sont accessibles sur **stif.info** « Relations Voyageurs/Comités de ligne ».

## Les services numériques aux voyageurs

Afin d'améliorer le quotidien des Franciliens dans les transports en commun, le Conseil du STIF du 1<sup>er</sup> juin 2016 a adopté, sous l'impulsion de Valérie PÉCRESE, la mise en place d'un plan d'actions pour les services numériques aux voyageurs : le remplacement progressif du ticket magnétique par de nouveaux supports sans contact, un service d'information prédictif en temps réel et l'accès 3G/4G sur l'ensemble du réseau.

### Smart Navigo, une innovation dans le secteur des transports en commun

**Entre mi-2016 et fin 2017** : pour développer ces nouveaux services, des comptes clients Navigo vont être créés sur le site [navigo.fr](http://navigo.fr) : chaque usager pourra gérer en ligne son abonnement Navigo ou imagine R (suspension ou renouvellement du forfait, téléchargement de l'attestation pour l'employeur, modification des coordonnées bancaires, etc.). Il sera également possible de souscrire un abonnement Navigo Annuel ou imagine R sur Internet.

**Entre 2018 et 2020** : la carte Navigo s'enrichira avec de nouveaux services. Un système de paiement différé permettra aux usagers de se voir facturer le montant le plus juste en fonction de leurs déplacements dans le mois. Les utilisateurs équipés de smartphones pourront également

utiliser l'application Vianavigo pour acheter des titres de transport et recharger leur carte et, s'ils le souhaitent, utiliser directement leur smartphone équipé de la fonction NFC pour voyager.

Parallèlement aux innovations mises en place sur la carte Navigo et le smartphone, le paiement par carte bancaire sans contact sur les valideurs va être déployé. Dès 2018, ce système sera mis en place sur certaines lignes de bus, avant d'être généralisé en 2021 sur l'ensemble des valideurs de titres de transport franciliens.

**Le ticket magnétique disparaîtra progressivement.** Les usagers occasionnels pourront utiliser un porte-monnaie transport sur leur carte Navigo. Le solde de ce

porte-monnaie sera mis à jour en fonction des déplacements effectués sur le réseau.

À terme, le Smart Navigo pourra également permettre d'accéder à tous les services de mobilité d'Île-de-France : Autolib', covoiturage, parkings... comme c'est déjà le cas pour Vélib' et Véligo.



© Claire Curt / STIF

### opendata.stif.info pour centraliser les données de mobilité en Île-de-France

Afin d'offrir aux usagers un service toujours plus efficient et leur faire gagner du temps, le Conseil du STIF a également adopté des mesures visant à permettre au STIF de centraliser l'ensemble des données de mobilité sur la plateforme [opendata.stif.info](http://opendata.stif.info). Cela permettra notamment de mettre en place un calculateur d'itinéraires prenant en compte en temps réel et de façon pré-

dictive tous les modes de transport. Ce dispositif, disponible à terme sur Vianavigo, contribuera à limiter le trafic sur les routes et à diminuer l'impact environnemental. Par ailleurs, le site et l'application dédiée seront participatifs : les usagers pourront donc signaler en temps réel les informations (travaux, trafic, etc.). Les données, une fois centralisées, seront

également à la disposition des entreprises, notamment des start-ups spécialisées dans la mobilité, leur donnant la possibilité de développer de nouveaux services et applications.

Enfin, pour garantir un traitement efficace de ces données, le Conseil du STIF a voté la mise en place d'un comité Open Data d'ici à la fin de l'année 2016.

### Déploiement de la 3G/4G et du Wifi dans les transports



© Valentine Pedoussat / SNCF

Pour permettre aux voyageurs de rester connectés pendant leurs trajets, les opérateurs du réseau francilien vont déployer sur l'ensemble du réseau une connexion 3G/4G. Il est prévu que, d'ici la fin de l'année 2016, 150 des 300 gares SNCF franciliennes soient équipées en Wifi. En 2017, les 320 stations et tunnels de la RATP en seront également équipés. Enfin, les tunnels de la SNCF permettront l'accès à la 3G/4G en 2018.

**stif en ligne**

STIF, 41 rue de Châteaudun, 75009 Paris.  
Tél. 01 47 53 28 00 • Fax 01 47 05 11 05

**Directeur de la publication** : Laurent Probst, Directeur général • **Réalisation** : Délégation aux Usagers, aux Relations institutionnelles et internationales • **Rédacteurs en chef** : Jean-Christophe Monnet, Hélène Lambert • **Conception et mise en page** : République • **Photo couverture** : © Christophe Recoura / STIF.